Rapport P-115 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-115 intitulée: «Trafic de drogue, bruit, insécurité et saleté dans les environs de la rue Voltaire».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 15 février 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-115 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- de continuer le travail entamé avec les autorités cantonales visant, lors d'assemblées publiques, à écouter et à prendre en compte les doléances des usagers des quartiers;
- de poursuivre la réflexion avec les services concernés de la Ville, les associations sur le terrain, afin de proposer des réponses concrètes aux inquiétudes légitimes exprimées par les habitants;
- de permettre aux agents de sécurité municipaux de verbaliser les déprédateurs;
- de trouver des solutions satisfaisantes afin de ne pas déplacer indéfiniment les scènes genevoises de la drogue;
- d'informer régulièrement la population de ce qui se fait;
- de favoriser les aménagements urbains de qualité.